



COPIE

PROCES VERBAL DE CONSTAT N°C011140

L'AN DEUX MILLE SEIZE

ET LE VINGT DEUX JANVIER

A la demande de :

S.A.R.L. « A LA UNE CONSEIL » au capital de 150.000,00 EUROS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro B 500 547 013, dont le siège social est à L'UNION, 5 Rue de Kourou, Parc d'activité de Montredon (31240), agissant poursuites et diligences en la personne de son Gérant en exercice domicilié en cette qualité audit siège

Laquelle fait élection de domicile en notre Etude,

Il m'a été exposé

La S.A.R.L. « A LA UNE CONSEIL » a été chargée de l'organisation, pour le compte de la société ALTISERVICE SAINT LARY, d'un jeu concours gratuit avec et sans obligation d'achat du 23 janvier 2016 au 27 mars 2016 inclus.

Il m'est demandé d'enregistrer en notre Etude le règlement du jeu.

Déférant à cette réquisition

*J'ai Stéphane DARBON, Huissier de Justice Associé,
Au sein de la SCP STEPHANE DARBON, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la
Résidence de TOULOUSE, 44 rue Bayard,
Soussigné*

Je certifie avoir reçu ce jour le règlement du jeu reproduit ci-dessous en intégralité.

CONSTATATIONS

Règlement du jeu concours SAINT-LARY

ARTICLE 1 : Présentation de l'opération

La société ALTISERVICE SAINT-LARY BP 35 - Place du Téléphérique 65170 SAINT-LARY (siège social : Altiservice Toulouse - 18 rue des Cosmonautes 31400 TOULOUSE) organise un jeu gratuit avec et sans obligation d'achat du 23 janvier 2016 au 27 mars 2016 inclus, dans la station Saint-Lary (65)

ARTICLE 2 : Détermination des participants

La participation à ce jeu-concours gratuit avec et sans obligation d'achat est réservée à toute personne physique, résidant en France Métropolitaine, à l'exception du personnel des sociétés organisatrices et de leur famille.

La participation de tout mineur implique qu'il ait reçu le consentement de ses parents ou de la personne ayant l'autorité parentale.

Chaque participant ne peut participer qu'une seule fois au jeu.

ARTICLE 3 : Mode de diffusion de l'opération

Le jeu sera diffusé au public via le réseau social Facebook et par le personnel en station.

ARTICLE 4 : Principe du jeu

Le jeu se compose de plusieurs activités réparties entre le 23 janvier 2016 et le 27 mars 2016 inclus.

Pour participer à ce jeu, chaque joueur devra, en fonction des animations, soit

- se tenir dans la file d'attente pour l'achat d'un forfait,
- acheter un forfait via les distributeurs (tablettes ou skibadge),
- utiliser les remontées mécaniques spécifiées à l'article 8,
- se tenir sur le quai du téléphérique de la Benne,
- arriver déguisés aux remontées mécaniques spécifiées à l'article 8,
- remporter la course de luge ou le concours de sculpture sur glace,
- utiliser la télécabine,
- participer à un tirage au sort,
- diffuser une photo sur son profil « Facebook » en obtenant le plus de « likes » possible avant des dates délimitées ci-après selon les lots.

Une seule participation par joueur est autorisée par jour (par joueur, on entend même nom, même adresse).

ARTICLE 5 : Spécificité des photographies

Toute photographie mise en ligne sur le profil „Facebook“ du participant en vue de participer au jeu-concours ne devra pas porter atteinte d'une quelconque manière à toute personne et ne pas constituer, un outrage aux bonnes moeurs, une incitation à la réalisation de certains crimes ou délits, à une quelconque provocation ou discrimination à la haine ou à la violence.

De même les photographies de personnes nues ou en parties dénudées ne sont pas autorisées.

Les photographies feront l'objet d'une modération et seront donc contrôlées a posteriori par la société organisatrice.

En s'inscrivant aux concours, le participant accepte que ses photographies puissent être diffusées et exploitées durant la durée du jeu.

ARTICLE 6 : Spécificité tirage au sort

Pour participer, le joueur devra participer à l'activité citée dans l'article 8. Le tirage au sort sera effectué par la société organisatrice selon le calendrier prévu à l'article 8. Il sera invité à remplir ses coordonnées (nom, prénom, adresse postale complète, adresse mail et téléphone) sur coupon.

Le tirage au sort sera fait à la fin de l'activité.

Une seule participation par joueur est autorisée par jour (par joueur, on entend même nom, même adresse).

ARTICLE 7 : Nature des lots

Les dotations mises en jeu sont les suivantes :

- 1 nuit en chambre double standard, 1 petit déjeuner buffet et 1 dîner au Mercure pour 2 pers (hvs et suivant disponibilités) d'une valeur de 538 € TTC à valoir dans l'établissement « Mercure » (Jardin des thermes, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 1 appartement 2 pièces 4 personne pour 1 semaine, hors vacances scolaire et selon disponibilités (lot éventuellement reportable sur l'hiver prochain) d'une valeur de 495 € TTC à valoir dans l'établissement « Lagrange» (Route de Vielle Aure, 65170, Saint-Lary Soulان, France)
- 1 semaine de location offerte en matériel de ski pour 1 famille (2 adultes et 2 enfants) hors vacances scolaires d'une valeur de 432 €TTC à valoir chez SARRAT Sport (1 Autun, 65170 Saint-Lary-Soulان)
- 1 appartement 2 pièces 4 pers 1 sem HVS et selon disponibilités (lot éventuellement reportable sur l'été ou l'hiver prochain) d'une valeur de 379 € TTC à valoir dans l'établissement « Cami Real» (Rue du Chemin de Sailhan, 65170 Saint-Lary-Soulان)
- 1 semaine de location offerte en matériel de ski pour 1 famille (2 adultes et 2 enfants) hors vacances scolaires d'une valeur de 363 € TTC offert à valoir chez INTERSPORT Vignec et Pla d'Adet (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulان)
- 1 semaine de location du matériel de ski (hors vacances scolaires) pour une famille (2 adultes + 2 enfants) d'une valeur de 216 € TTC à valoir dans l'établissement « KANGRI Sport» (D929, 65170 Bourisp)

- 2 X 4 forfaits 6 jours Famille pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) hors vacances scolaires valable sur les saisons 2015-2016 et 2016-2017, d'une valeur unitaire de 178,30€ TTC à valoir chez « Altiservice Saint-Lary » (BP 35 - Place du Téléphérique 65170 SAINT-LARY)
- 1 masque de la marque GIRO, modèle ONSET d'une valeur de 149 € TTC à valoir chez INTERSPORT Vignec et Pla d'Adet (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 1 masque de la marque GIRO, modèle BASIS d'une valeur de 119 € TTC à valoir chez INTERSPORT Vignec et Pla d'Adet (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 1 séjour d'une nuit pour 2 personnes en demi-pension durant l'hiver (suivant disponibilités) et hors boissons d'une valeur de 116 € TTC à valoir dans l'établissement « Le Refuge de l'oule » (Rue Neouvelle, 65170, Saint-Lary Soulan, France)
- 5 bons pour une location week end en matériel de ski pour 2 personnes d'une valeur unitaire de 110 € TTC à valoir chez INTERSPORT Vignec et Pla d'Adet (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 1 bon pour une location week end en matériel de skipour 2 personnes d'une valeur de 92 € TTC à valoir chez SARRAT Sport (1 Autun, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 2 x 5 forfaits 2 jours Adultes valables pour 1 personnes sur la saison 2015-2016 d'une valeur unitaire de 79,30€ TTC à valoir chez « Altiservice Saint-Lary » (BP 35 - Place du Téléphérique 65170 SAINT-LARY)
- 3 masques de la marque GIRO, modèle FOCUS d'une valeur unitaire de 69 € TTC à valoir chez INTERSPORT Vignec et Pla d'Adet (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 4 repas offerts le midi pour 2 personnes sur la saison -Restaurant TOPSKIBAR d'une valeur unitaire de 50 € TTC à valoir chez TOPSKIBAR (39 Route du Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 54 chèques cadeau forfait 1 jour valables pour 1 personne sur la saison 2015-2016 d'une valeur unitaire de 40,40€ TTC à valoir chez « Altiservice Saint-Lary » (BP 35 - Place du Téléphérique 65170 SAINT-LARY)
- 50 forfaits 1 jour valables pour une personne à utiliser le jour même d'une valeur unitaire de 40,40€ TTC à valoir chez « Altiservice Saint-Lary » (BP 35 - Place du Téléphérique 65170 SAINT-LARY)
- 20 locations jours skis ou surfs offerte pour 1 personne sur la saison d'une valeur unitaire 29,70 € TTC à valoir chez « Top Ski Glisse » (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 10 sorties raquette pour 1 personne offerte sur la saison d'une valeur unitaire de 24 € TTC à valoir chez « Top Ski Glisse » (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)

- 5 bonnets de la marque OAKLEY homme FOCUS d'une valeur unitaire de 20 € TTC à valoir chez INTERSPORT Vignec et Pla d'Adet (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 20 entrées offertes à l'espace détente Spas/Hammams - Espace Détente MAHANA d'une valeur unitaire de 16 € TTC à valoir dans l'établissement MAHANA (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 1 bon pour 2 personnes pour la location de raquettes d'une valeur de 15 € TTC à valoir chez INTERSPORT Vignec et Pla d'Adet (Le Pla d'Adet, 65170 Saint-Lary-Soulan)
- 55 entrées à la maison de l'ours valables pour 1 personnes sur la saison 2015-2016 d'une valeur unitaire de 6,90€ TTC à valoir chez « Altiservice Saint-Lary » (BP 35 - Place du Téléphérique 65170 SAINT-LARY)

Goodies :

Nombre maximum de lots distribués :

- 32 Kits nomades d'une valeur unitaire de 15,50 € HT
- 320 totes bag d'une valeur unitaire de 3,60 €
- 160 Gants tactiles d'une valeur unitaire de 2,85 € HT
- 160 Raclettes avec gant intégré d'une valeur unitaire de 2,58 € HT
- 320 Tours de cou d'une valeur unitaire de 1,71 € HT
- 320 Chauffernettes d'une valeur unitaire de 1,70€ HT
- 1600 Ballons d'une valeur unitaire de 0,15 € HT

ARTICLE 8 : Calendrier des dotations

CALENDRIER DISPOSITIF 25 ANS ALTISERVICE SAINT-LARY, SAISON 2015-2016

Date	Lieu	Mécanique	Gain	Détail	
23-janv	Borne élésiège Bouleaux	25ème forfait saison (non professionnel) contrôlé à partir de 20h	Gros lot de 1 nuit pour 2 personnes (demi-pension EFUGED EUL) OULE pour les 4 premiers forfaits contrôlés	A partir de 20h, le 25ème forfait saison (non professionnel) contrôlé à partir de 20h, une personne du pôle client téléphone à la billetterie à 25ème, puis à 00ème, 075ème, 100ème client de la file d'attente. Vous êtes le 25ème à l'Altiservice vous réservez une surprise, savez-vous pour quoi? "Si le client répond à l'anniversaire Altiservice", alors nous lui offrons son forfait pour la journée. Si le client ne sait pas, on lui offre un bonoodies. On proposera au client de prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. (limité à 10 forfaits/jour)	
24-janv	Billetterie Télécabine	Entre 10h et 10h30 tous les 25 forfaits pour gratuit (10 max) du clients de la file d'attente	chaufferettes	Entre 10h et 10h30, une personne du pôle client téléphone à la billetterie à 25ème, puis à 00ème, 075ème, 100ème client de la file d'attente. Vous êtes le 25ème à l'Altiservice vous réservez une surprise, savez-vous pour quoi? "Si le client répond à l'anniversaire Altiservice", alors nous lui offrons son forfait pour la journée. Si le client ne sait pas, on lui offre un bonoodies. On proposera au client de prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. (limité à 10 forfaits/jour)	
30-janv	Billetterie Télécabine	Entre 10h30 et 10h tous les 25 forfaits pour gratuit (10 max) du clients de la file d'attente	forfait pour gratuit (10 max) ans	Entre 10h30 et 10h, une personne du pôle client téléphone à la billetterie à 25ème, puis à 00ème, 075ème, 100ème client de la file d'attente. Vous êtes le 25ème à l'Altiservice vous réservez une surprise, savez-vous pour quoi? "Si le client répond à l'anniversaire Altiservice", alors nous lui offrons son forfait pour la journée. Si le client ne sait pas, on lui offre un bonoodies. On proposera au client de prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. (limité à 10 forfaits/jour)	
31-janv	Borne élésiège Bouleaux	Tous les forfaits étudiants contrôlés à la borne de télésiège des Bouleaux	Bon week-end location matériel ski pour 2 personnes INTERSPORT (x5) du buff	Le 25ème, 100ème, 150ème, 200ème et 250ème forfaits étudiants contrôlés recevront un bonoodies location matériel ski week-end pour 2 personnes. Relevés coordonnés des gagnants. Proposition photo pour publication Facebook. Buffs pour les autres	
Vacances scolaires	06-févr	Billetterie Téléphérique	A partir de 9h30 tous les 25 clients pour chat sur ABLETTE (ou KIBADGE des tablettes) sont pas en core en place	Location ski pour 2 personnes (x5) TOPIKI A partir de 9h30, le 25ème, puis à 00ème, 075ème, 100ème client qui achète sur ABLETTE gagnera un bonoodies location ski pour 2 personnes. Relevés coordonnés des gagnants. Proposition photo pour publication Facebook.	
	07-févr	Retour Téléphérique	Entre 16h et 17h tous les 25 clients qui passent sur le quai d'attente de la benne	1 masque GIRO offert (INTERSPORT) (x5) ou caclettes	Entre 16h et 17h, une personne du pôle client accueillera le 25ème client qui entrera sur le quai d'attente de la benne et lui dira "Vous êtes le 25ème à l'Altiservice vous réservez une surprise, savez-vous pour quoi?" Si le client répond à l'anniversaire Altiservice", alors nous lui offrons un masque GIRO offert par intersport. Si le client ne sait pas, on lui offre un bonoodies. (limité à 5 masques offerts). Proposition photo pour publication Facebook.
	08-févr	Billetterie Télécabine	Les premiers forfaits à l'ion journée achetée pas à la commande	sortie de queue de 2 personnes TOPIKI GLISSE (x5)	Les 25 premières commandes de l'ion journée de la télécabine de la télécabine gagneront la sortie de queue de 2 personnes. (limité à 5 bonoodies). Relevés des coordonnés des gagnants.
	09-févr	Borne départ Télécabine Village	Mardi gras les clients arrivant déguisés.	Gros lot de 20 pour le 1er 15 semaine out compris (hébergement, agrange, location ski Angri, forfaits ski) Les suivants forfaits pour offert Les autres bonoodies	Dès le 06/02, communication réseaux sociaux de communication à l'émission de personnes représentant le déguisement à la télécabine de départ village gagnent gros lot de 20 vivants à l'heure de départ pour un forfait pour valable toute la saison 2015-2016. Relevés coordonnés des gagnants. Proposition photo pour publication Facebook. Les autres clients déguisés recevront un bonoodies.
	10-févr	Toutes les billetteries	La 25ème transaction sur chaque caisse	25% de remise immédiate	Remise immédiate de 25% pour la 25ème transaction sur chaque caisse - discours client sur les 25 ans
	11-févr	Plai'Adet	Animation de confirmation course de juge de sculpture sur neige	1 ER PRIX de 200€ location ski pour 2 familles (2 adultes + 2 enfants) SARRAT SPORT Goodies pour tous les participants	Tous les participants à l'animation gagneront des bonoodies 25 ans. Le gagnant 15€ de location ski pour 2 adultes + 2 enfants. Relevés coordonnés du gagnant et photos pour Facebook
	12-févr	Billetterie Téléphérique	A partir de 9h30 tous les 25 clients pour chat sur ABLETTE	forfait pour gratuit (10 MAX)	A partir de 9h30, tous les 25 clients qui achètent sur ABLETTE auront leur forfait pour gratuit. On proposera au client de prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. (limité à 10 forfaits)
	13-févr	Retour Téléphérique	Entre 16h et 17h tous les 25 clients qui passent sur le quai d'attente de la benne	bonnets Oakley homme INTERSPORT (x5)	Entre 16h et 17h, une personne du pôle client accueillera le 25ème client qui entrera sur le quai d'attente de la benne et lui dira "Vous êtes le 25ème à l'Altiservice vous réservez une surprise, savez-vous pour quoi?" Si le client répond à l'anniversaire Altiservice", alors nous lui offrons un bonnet OAKLEY offert par intersport. Si le client ne sait pas, on lui offre un bonoodies. (limité à 5 bonnets offerts). Proposition photo pour publication Facebook. Relevés coordonnés des gagnants.
	14-févr	Borne élésiège Soum de Matte	Tous les forfaits 7 jours contrôlés à la borne de télésiège Soum de Matte	entrée de Spa/hammam MAHANA (x5) du buff	Le 25ème, 100ème, 150ème, 200ème et 250ème forfaits 7 jours contrôlés recevront une entrée de Spa Mahana. Relevés coordonnés des gagnants. Proposition photo pour publication Facebook. Buffs pour les autres
	14-févr	FACEBOOK	Saint-Valentin Concours de selfie le plus original en amoureux haut du télésiège des Bouleaux	Gros lot de 20 week-end out compris (hébergement MERCURE, location ski SARRAT, forfaits ski) 20 forfaits 2 jours 2 personnes forfaits 2 jours 2 pers	Communication sur le challenge selfie Saint-Valentin sur les réseaux sociaux et communication à l'émission de mercredi 02/02. Le selfie doit être envoyé par message privé sur le Facebook Altiservice Saint-Lary accompagné d'une déclaration d'amour usqu'au 4/02/2015 minuit. Ils seront inscrits dans le classement du 15/02/2015 matin sur la page Facebook Altiservice Saint-Lary. Le photo qui aura le plus de likes le 18/02/17h gagnera le gros lot. Les suivants forfait 2 jours pour 2 personnes et après le forfait pour 2 personnes. Communication des résultats par message privé Facebook aux gagnants.
	15-févr	Toutes les billetteries	La 25ème transaction sur chaque caisse	25% de remise immédiate	Remise immédiate de 25% pour la 25ème transaction sur chaque caisse - discours client sur les 25 ans
	16-févr	Plai'Adet	Animation de confirmation course de juge de sculpture sur neige	Goodies	Goodies pour tous les participants

17-févr	Billetterie Plateau	Entre 10h et 10h30, tous les 25 entrées du spa/hammam MAHANA (x5) clients de la file d'attente		Entre 10h et 10h30, une personne sur 5 de la billetterie ira au 25ème, puis au 50ème, 75ème, 100ème client de la file d'attente. Il/Elle Vous êtes le 25ème client Altiservice vous réserve une surprise, savez-vous pourquoi? "C'est le client répond à anniversaire Altiservice", alors nous lui offrons l'entrée au hammam MAHANA. Le client ne sait pas, donc lui offre un goodies. On proposera au client de le prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. Les coordonnées gagnant (limité à 5 entrées spa)
18-févr	Télécabine Portet	Entre 10h et 10h30, tous les clients de l'érouvant dans la télécabine n°25	Dotation forfait (12 max) goodies	La télécabine n°25 sera décorée de ballons. L'agent RM en bas demandera aux clients: savez-vous pourquoi la télécabine n°25 est décorée? "C'est l'anniversaire des clients. On leur a répondu que l'agent RM est arrivée. C'est l'anniversaire "anniversaire Altiservice", alors ils recevront un hèque cadeau pour un forfait 1jour valable toute la saison 2015-2016 (l'agent RM devra noter sur la dotation les noms et prénoms des gagnants). C'est l'anniversaire, ils recevront un goodies. Proposition photo pour publication Facebook. Une fois les 25 dotations distribuées, le jeu s'arrête.
19-févr	Billetterie Téléphérique	A partir de 9h30 tous les 25 clients pour le chat sur ABLETTE	forfait (10 MAX)	A partir de 9h30, tous les 25 clients qui achètent sur ABLETTE auront leur forfait pour une journée offert. On proposera au client de le prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. (limité à 10 forfaits)
20-févr	Borne éléziège Bouleaux	Entre 10h30 et 11h, tous les 20ème forfait grand plaie adet contrôlé	1 repas midi offert pour 2 pers au restaurant OPSKIBAR (x4) goodies	Le 2ème, 10ème, 15ème et 20ème forfait grand plaie adet contrôlés recevront un bon pour un repas. Les relevés des coordonnées des gagnants. Proposition photo pour publication Facebook. Goodies pour les autres
21-févr	Plaie Adet animation DOMICIL GYM	Tirage au sort entre les participants de la séance d'échauffement Domicil Gym. Résultats communiqués lors de la séance d'étirement	entrée du spa/hammam MAHANA (x5)	Le 3ème participant de la séance d'échauffement Domicil Gym sera invité à participer au tirage au sort qui aura lieu à l'heure du tirage. Lors de la séance d'étirement prévue en fin de journée. Les gagnants iront au sort qui gagneront des entrées du spa/hammam MAHANA
25-févr	Borne éléziège Saboures	Entre 14h et 15h, tous les 5 forfaits étudiants contrôlé	Location ski pour 2 pers (x5) OP SKI GLISSE goodies	Le 2ème, 10ème, 15ème, 20ème et 25ème forfaits étudiants contrôlés recevront un bon pour la location matériel ski pour. Les relevés des coordonnées des gagnants. Proposition photo pour publication Facebook. Buffs pour les autres
25-févr	Plaie Adet	Animation D.T. à confirmer course de luge de sculpture sur neige	Goodies	Goodies pour tous les participants
25-févr	Billetterie Téléphérique	les 5 premiers forfaits piéton journal achetés pas même commande	sortie raquette 2 pers TOP SKI GLISSE (x5)	Les 5 premiers commandes avec un forfait piéton journal de la billetterie de la télécabine gagneront la sortie raquette 2 pers. (limité à 5 bons). Les relevés des coordonnées des gagnants en photo pour Facebook si possible
25-févr	Toutes les billetteries	La 25ème transaction sur chaque caisse	25% de remise immédiate	Remise immédiate de 25% pour la 25ème transaction sur chaque caisse - discours client sur les 25 ans
25-févr	FACEBOOK	Challenge photo Facebook et photo illustrant les 5 ans d'Altiservice	Gros lot de semaine tout compris pour 2 personnes (hébergement CAMI REAL, location ski INTERSPORT, forfaits ski) + forfaits pour 2 pers de forfaits 2 jours 2 pers	Le concours photo mettant en scène les 5 ans d'Altiservice. Le 25ème photo commence la communication sur le concours photo le vendredi 9/02. Le client jusqu'au lundi 22/02/2016 envoie sa photo illustrant les 5 ans d'Altiservice. Les photos seront ensuite mises en ligne les 23/02/2016 matin sur la page Facebook de saint-Lary Altiservice. La photo qui aura le plus de likes le 25/02/2016 à 7h gagnera le gros lot de semaine pour 2 personnes (hébergement Cami Real*, location ski InterSport, forfaits ski Altiservice). Les suivants gagneront 2 forfaits de ski 2 jours et les suivants forfait de ski 1 jour.
27-févr	Télécabine Portet	Entre 10h et 10h30, tous les clients de l'érouvant dans la télécabine n°25	Dotation forfait (12 max) goodies	La télécabine n°25 sera décorée de ballons. L'agent RM en bas demandera aux clients: savez-vous pourquoi la télécabine n°25 est décorée? "C'est l'anniversaire des clients. On leur a répondu que l'agent RM est arrivée. C'est l'anniversaire "anniversaire Altiservice", alors ils recevront un hèque cadeau pour un forfait 1jour valable toute la saison 2015-2016 (l'agent RM devra noter sur la dotation les noms et prénoms des gagnants). C'est l'anniversaire, ils recevront un goodies. Proposition photo pour publication Facebook. Une fois les 25 dotations distribuées, le jeu s'arrête.
28-févr	Billetterie Télécabine	Entre 9h30 et 10h, tous les 25 entrées du spa/hammam MAHANA (x5) clients de la file d'attente	entrée du spa/hammam MAHANA (x5)	Entre 9h30 et 10h, une personne sur 5 de la billetterie ira au 25ème, puis au 50ème, 75ème, 100ème client de la file d'attente. Il/Elle Vous êtes le 25ème client Altiservice vous réserve une surprise, savez-vous pourquoi? "C'est le client répond à anniversaire Altiservice", alors nous lui offrons l'entrée au spa. Le client ne sait pas, donc lui offre un goodies. On proposera au client de le prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. (limité à 5 entrées spa)
29-févr	Billetterie Téléphérique	1er forfait piéton journée	1 location raquette pour 2 pers (INTERSPORT)	Le 1er forfait journée piéton acheté sur la billetterie de la téléphérique gagnera 1 bon pour la location raquette pour 2 pers (intersport)
01-mars	Plaie Adet	Animation D.T. à confirmer course de luge de sculpture sur neige	Goodies	Goodies pour tous les participants
02-mars	Toutes les billetteries	La 25ème transaction sur chaque caisse	25% de remise immédiate	Remise immédiate de 25% pour la 25ème transaction sur chaque caisse - discours client sur les 25 ans
03-mars	Télécabine village	Entre 10h et 10h30, tous les clients de l'érouvant dans la télécabine n°25	1 entrée maison de 6 ours (x16 max) goodies	La télécabine n°25 sera décorée de ballons. L'agent RM en bas demandera aux clients: savez-vous pourquoi la télécabine n°25 est décorée? "C'est l'anniversaire des clients. On leur a répondu que l'agent RM est arrivée. C'est l'anniversaire "anniversaire Altiservice", alors ils recevront l'entrée maison de 6 ours valable toute la saison 2015-2016. C'est l'anniversaire, ils recevront un goodies. Proposition photo pour publication Facebook.
04-mars	Billetterie Téléphérique	A partir de 9h30 tous les 25 clients pour le chat sur ABLETTE	Location ski pour 2 pers (x5) OP SKI GLISSE	A partir de 9h30, tous les 25ème, puis 50ème, 75ème, 100ème client qui achète sur ABLETTE gagnera un bon pour la location ski pour une personne. Les relevés des coordonnées des gagnants. Proposition photo pour publication Facebook. (limité à 5 bons) location

05-mars	Télécabine du Portet	Entre 0h et 0h30, tous les clients se trouvant dans la télécabine n°25	Dotation forfait 1 jour (12 max) de goodies	La télécabine n°25 sera décorée de ballons. L'agent RM n'as demandera aux clients savez-vous pourquoi la télécabine n°25 est décorée? Les invités clients donneront leur réponse à l'agent RM à l'arrivée. Ils recevront "anniversaire Altiservice" alors ils recevront un chèque cadeau pour un forfait 1 jour valable toute la saison 2015-2016 (l'agent RM devra noter sur la dotation les noms et prénoms des gagnants). Ils recevront pas, ils recevront un goodies. Proposition photo pour publication Facebook. Une fois les 2 dotations distribuées, le jeu s'arrête.
06-mars	Billetterie Télécabine	Entre 0h et 0h30 tous les clients de la file d'attente	Location skibus pour 1 pers (x5) OP KLISSE	Entre 0h et 0h30, la 25ème, puis 50ème, 75ème, 100ème, 125ème client de la file d'attente gagnera un bon pour la location skibus pour 1 personne. On proposera au client de le prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. (limité à 3 locations); Relevé coordonnées gagnant
12-mars	Nouvelle télécabine village	Entre 0h et 0h30, tous les clients se trouvant dans la télécabine n°25	Dotation forfait 1 jour (max 16) de goodies	La télécabine n°25 sera décorée de ballons. L'agent RM n'as demandera aux clients savez-vous pourquoi la télécabine n°25 est décorée? Les invités clients donneront leur réponse à l'agent RM à l'arrivée. Ils recevront "anniversaire Altiservice" alors ils recevront un chèque cadeau pour un forfait 1 jour valable toute la saison 2015-2016. Ils recevront pas, ils recevront un goodies. Proposition photo pour publication Facebook. Limité à 6 dotations au total (2 télécabines remplies). L'agent RM devra noter sur les dotations les noms et prénoms des gagnants.
13-mars	Toutes les billetteries	La 25ème transaction sur chaque caisse	25% de remise immédiate	Remise immédiate de 25% pour la 25ème transaction sur chaque caisse - discours client sur les 25 ans
19-mars	Toutes les billetteries	1er forfait piéton journée	1 entrée maison de jours (max 23)	Sur chaque caisse ouverte, 1er forfait journée piéton acheté - 1 entrée dans la maison de jours offerte (nb de caisse max 23)
20-mars	Billetterie Téléphérique	A partir de 0h30 tous les clients pour le chat sur ABLETTE	forfait 1 jour gratuit (10 MAX)	A partir de 0h30, tous les 25 clients qui châtent sur ABLETTE auront leur forfait journée offert. On proposera au client de le prendre en photo pour publication sur nos réseaux sociaux. (limité à 10 forfaits)
26-mars	Télécabine village	Entre 0h et 0h30, tous les clients se trouvant dans la télécabine n°25	1 entrée maison de jours (x16 max) de goodies	La télécabine n°25 sera décorée de ballons. L'agent RM n'as demandera aux clients savez-vous pourquoi la télécabine n°25 est décorée? Les invités clients donneront leur réponse à l'agent RM à l'arrivée. Ils recevront "anniversaire Altiservice" alors ils recevront 1 entrée dans la maison de jours valable toute la saison 2015-2016. Ils recevront pas, ils recevront un goodies. Proposition photo pour publication Facebook.
27-mars	Toutes les billetteries	La 25ème transaction sur chaque caisse	25% de remise immédiate	Remise immédiate de 25% pour la 25ème transaction sur chaque caisse - discours client sur les 25 ans

ARTICLE 9: Les gagnants

9-1 : Les gagnants lors de passage

Ils seront déterminés de manière aléatoire lors de passages aux remontées mécaniques, lors de passages en caisse, lors de passage dans les files d'attente, lors de passage à la télécabine, lors de l'achat de forfait via les distributeurs (tablettes ou skibadge) selon un calendrier prévus à l'article 8.

9-2 : Les concours Facebook

Concernant les «Likes» photos «Facebook», les gagnants seront déterminés par la société organisatrice et seront publiés sur profil de la société organisatrice ainsi que par message privé selon le calendrier prévu.

Les participants autorisent la société organisatrice à procéder à toutes vérifications concernant l'exactitude des renseignements fournis par les participants (identité, âge, domicile) dans le strict respect de l'article 9 du code civil. La société organisatrice est notamment autorisée à vérifier que les participants sont majeurs. Toute indication d'identité fausse ou erronée entraîne l'élimination immédiate de la participation ou du gain du participant.

9-3 : Les gagnants au tirage au sort

Les gagnants du tirage au sort du 21/02/16 seront annoncés au micro le jour même à la fin de l'opération.

En cas d'absence des gagnants lors de l'annonce, les lots seront remis en jeu immédiatement, jusqu'à écoulement. Si le nombre de participants sur place ne le permet pas, les gagnants seront contactés par mail ou téléphone.

10-3 : Course de luge/ concours de sculpture sur glace

Les gagnants de ces animations seront déterminés par un jury sur place.

ARTICLE 10 : Remise des dotations

La remise des lots sera effectuée sur le lieu de l'animation prévu dans le calendrier à l'article 8 du règlement de jeu.

Concernant les concours photo, les gagnants devront se rendre à « l'accueil de la télécabine » afin de se voir remettre leur lot.

Si le client ne peut pas se présenter à l'accueil, les lots seront envoyés par courrier au gagnant. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les lots par des lots de même valeur et/ou caractéristiques proches si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 11 : Dépôt du règlement

Le règlement complet de l'opération est déposé chez Maître DARBON, Huissier de Justice Associé, 44 rue Bayard, 31000 TOULOUSE – www.darbon.com.

Il est disponible sur demande écrite avant le 03/04/2016 minuit (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante : A LA UNE CONSEIL - 5, rue de Kourou - 31240 L'UNION.

Les frais d'envoi de la demande de règlement pourront être remboursés sur simple demande écrite sur la base du tarif postal lent en vigueur (moins de 20g).

ARTICLE 12 : Responsabilité des sociétés organisatrices

La société organisatrice se réserve le droit d'annuler le jeu, de l'écourter, de le proroger ou d'en modifier les conditions à tout moment si les circonstances l'exigent, notamment en cas de survenance d'un cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

En cas de modifications, le règlement sera modifié sous la forme d'un avenant par la société organisatrice, déposée chez Maître DARBON, Huissier de Justice Associé, 44 rue Bayard, 31000 TOULOUSE – www.darbon.com et publié par une annonce sur le site www.altiservice.com.

En particulier, la société organisatrice se réserve le droit d'annuler tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de la participation au jeu ou de la détermination des gagnants.

Elle se réserve, dans cette hypothèse le droit de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Les sociétés organisatrices ne pourront voir leur responsabilité engagée du fait de la jouissance et de l'utilisation des lots.

ARTICLE 13 : Acceptation du règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite relative aux modalités du jeu, à l'interprétation du règlement, à la liste des gagnants.

Toute interprétation litigieuse ou difficulté d'application du présent règlement sera soumise à la société organisatrice. Ses avis seront réputés sans appel.

Le jeu ainsi que le présent règlement sont soumis à la loi française. Tout litige né ou à naître du fait de l'exécution du présent règlement sera de la compétence exclusive des juridictions dans le ressort desquelles est domiciliée la société organisatrice.

ARTICLE 14 : Loi informatique et liberté

Les coordonnées des participants seront collectées et traitées informatiquement dans le cadre du présent jeu, ce que les participants acceptent expressément.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, la société organisatrice pourra être amenée à réutiliser ces informations ou les transmettre à des sociétés partenaires aux fins notamment d'envoi par courrier postal ou électronique d'informations commerciales, si le participant n'a pas manifesté son intention contraire.

Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations les concernant en écrivant à l'adresse du jeu : A LA UNE CONSEIL « JEU 25 ans Altiservice » – 5, rue de Kourou – 31240 L'UNION.

ARTICLE 15 : Participation

Les gagnants autorisent la société ALTISERVICE à utiliser à titre publicitaire leurs noms et leurs coordonnées, pour les besoins de la communication autour du jeu uniquement, sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leurs lots, pour le monde entier et pour une durée de 6 mois.

ARTICLE 16 : Propriété intellectuelle

L'ensemble de ce jeu et chacun de ses éléments pris séparément sont protégés par la législation en vigueur et notamment la législation française sur la propriété intellectuelle (droit des marques, droit d'auteur ...).

A ce titre tous les droits de reproduction et de représentation sont réservés y compris pour les représentations visuelles, iconographiques, photographiques, audiovisuelles ou autres.

Aucune licence, ni aucun autre droit n'est conféré à quiconque au regard des droits de propriété intellectuelle. La reproduction de tout ou partie de ce jeu est formellement interdite sauf autorisation expresse et écrite de la société organisatrice. En cas de non-respect de ce qui précède, l'éventuel contrevenant s'expose à des poursuites pénales.

Mes constatations étant terminées, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit à notre requérante.

**SOUS TOUTES RESERVES
DONT PROCES-VERBAL
Acte soumis à la taxe forfaitaire
Coût au dos**

**Me Stéphane DARBON
Huissier de Justice**

